

Institut
de la statistique

Québec



COLLECTION
**le travail et la
rémunération**

RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS

État et évolution comparés

2001

Faits saillants



COMPARAISON DE L'ISQ ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- ❑ Le rapport *Rémunération des salariés : état et évolution comparés* de l'ISQ porte sur la comparaison de la rémunération globale des salariés syndiqués de l'administration québécoise avec celle des autres salariés du marché du travail québécois.
- ❑ L'administration québécoise comprend les employés de la fonction publique ainsi que ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.
- ❑ Les autres salariés québécois sont employés dans le secteur privé, dans les administrations fédérale et municipale, dans les universités et dans les entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement au Québec.
- ❑ Ils peuvent être syndiqués ou non syndiqués. La comparaison est également effectuée selon le facteur de la syndicalisation.
- ❑ La rémunération globale comprend trois composantes principales : les salaires, les avantages sociaux et les heures de travail. Ces dernières sont obtenues

en déduisant les heures chômées payées du nombre d'heures régulières. La rémunération variable n'est pas comprise dans le calcul de la rémunération globale.

- ❑ Les résultats de la rémunération globale sont obtenus à partir de la méthode des déboursés qui fournit les coûts de l'employeur pour une année donnée.
- ❑ La comparaison est effectuée à partir des salaires de 2001 et porte sur les établissements de 200 employés et plus. Dans le cas des municipalités, elle considère celles de 25 000 habitants et plus qui comptent généralement 200 employés et plus.
- ❑ L'examen de 61 emplois repères répartis dans cinq catégories d'emplois permet de prendre en compte près d'un salarié de l'administration québécoise sur cinq. Une part importante des autres salariés de l'administration québécoise occupent des emplois n'ayant pas de point de comparaison directe sur le marché du travail québécois, comme les infirmières et les enseignants.

Marché du travail au Québec et grands secteurs de comparaison

Administration québécoise	Autres salariés québécois (ASQ) ¹	
	Secteur privé ²	Secteur « autre public »
• Fonction publique - Ministères - Organismes gouvernementaux³ - Fonds spéciaux • Éducation - Commissions scolaires - Cégeps • Santé et services sociaux - Régies régionales de la santé et des services sociaux - Centres hospitaliers - Centres d'hébergement (CHSLD) - Centres de réadaptation - Centres locaux de services communautaires - Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse	- Mines - Manufacturier - Transport et entreposage - Communications - Commerce de gros et de détail - Finance, assurances et immobilier - Services aux entreprises - Hébergement et restauration - Autres services	- Entreprises provinciales (sociétés d'État et autres) - Administration fédérale au Québec - Entreprises fédérales au Québec - Universités - Administrations municipales⁴ - Entreprises locales

1. Pour la comparaison, la rémunération des autres salariés québécois et celle du secteur privé sont également analysées selon que les salariés sont syndiqués ou non.
2. Sont exclus : l'agriculture et les services relatifs à l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, la pêche et le piégeage ainsi que la construction.
3. Ne comprend pas les organismes gouvernementaux à caractère industriel et commercial.
4. Comprend les communautés urbaines.

RETARD DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE FACE À LA PLUPART DES SECTEURS

TANT POUR LE SALAIRE...

- ❑ Le salaire des employés de l'administration québécoise est en retard de 7,7 % par rapport à celui de l'ensemble des autres salariés québécois.
- ❑ L'administration québécoise connaît un retard de 8 % vis-à-vis du secteur privé et de 7,8 % face au secteur « autre public ».
- ❑ Les retards les plus importants sont constatés par rapport aux municipalités de 25 000 habitants et plus (-15,4 %) et aux salariés syndiqués du secteur privé (-14,3 %).

QUE POUR LA RÉMUNÉRATION GLOBALE

- ❑ L'administration québécoise affiche un retard de 5,3 % face à l'ensemble des autres salariés québécois pour la rémunération globale. Un retard est également noté par rapport au secteur « autre public » et à ses composantes alors que la parité est observée avec le secteur privé.
- ❑ Les employés de l'administration québécoise sont en retard face aux syndiqués de l'ensemble du marché du travail (-10,9 %); c'est aussi le cas vis-à-vis des syndiqués du secteur privé (-11,3 %).
- ❑ À l'inverse, ils sont en avance sur les non-syndiqués du secteur privé alors qu'ils sont à parité avec les autres salariés québécois non syndiqués.

Comparaison de la rémunération, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (écarts en %)

	Salaire	Rémunération globale
Autres salariés québécois	- 7,7	- 5,3
Autres salariés québécois syndiqués	- 10,0	- 10,9
Autres salariés québécois non syndiqués	=	=
Privé	- 8,0	=
Privé syndiqué	- 14,3	- 11,3
Privé non syndiqué	=	5,2
« Autre public »	- 7,8	- 10,6
Administration municipale	- 15,4	- 24,9
« Entreprises publiques »	- 10,7	- 12,9
Universitaire	- 1,0	- 3,4
Administration fédérale	- 1,1	- 0,1

-  Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
-  Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
-  Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

COMPARAISON SELON LES EMPLOIS ET LES CATÉGORIES

RETARD DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE POUR PLUSIEURS EMPLOIS

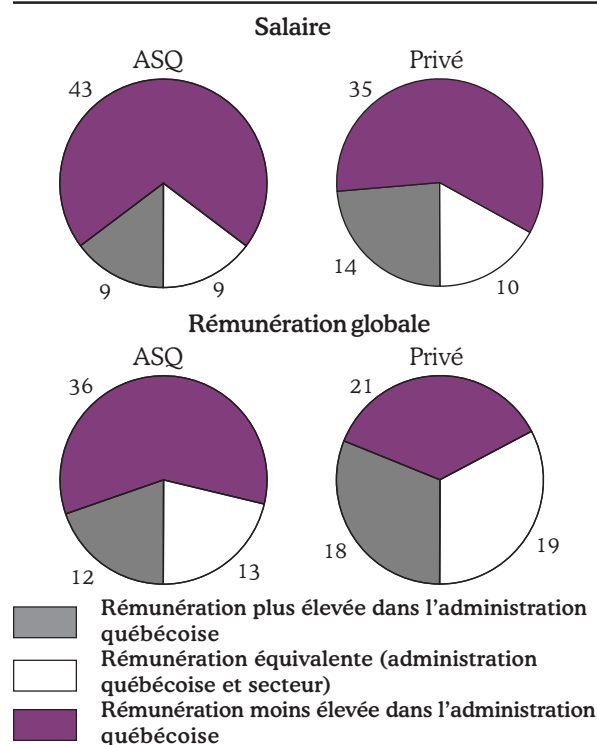
- Environ 70 % des emplois et des effectifs affichent un retard salarial de l'administration québécoise face aux autres salariés québécois.
- L'administration québécoise accuse un retard salarial vis-à-vis du secteur privé pour près de 60 % des emplois et des effectifs.
- Pour ce qui est de la rémunération globale, près de 60 % des emplois et des effectifs montrent un retard de l'administration québécoise face à l'ensemble des autres salariés québécois.
- L'administration québécoise accuse un retard de la rémunération globale vis-à-vis du secteur privé pour environ le tiers des emplois et des effectifs.

Comparaison de la rémunération selon les catégories d'emplois (écarts en %)

	ASQ		Privé	
	Salaire	Rémun. globale	Salaire	Rémun. globale
Professionnels	2,1	5,8	=	9,0
Techniciens	- 7,4	=	- 7,5	=
Employés de bureau	- 11,2	- 9,9	- 11,6	- 4,3
Employés de service	- 7,0	- 6,6	=	=
Ouvriers	- 33,4	- 31,7	- 41,2	- 35,4

- Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
- Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
- Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

Répartition des emplois selon le statut de comparaison (nombre d'emplois)



CATÉGORIES D'EMPLOIS : PEU D'AVANCES

- Les employés de bureau et les ouvriers affichent un retard de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois et à ceux du secteur privé, tant pour le salaire que pour la rémunération globale.
- Les employés de service sont en retard vis-à-vis des autres salariés québécois et à parité avec le secteur privé.
- Les techniciens connaissent un retard salarial mais la parité quant à la rémunération globale.
- Seuls les professionnels affichent des avances face aux autres salariés québécois pour le salaire et par rapport aux deux secteurs sur le plan de la rémunération globale.

ÉCHELLES SALARIALES

MAXIMUMS NORMAUX DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE EN RETARD POUR LES TECHNICIENS ET LES EMPLOYÉS DE BUREAU

- ❑ Les maximums normaux des échelles salariales de l'administration québécoise sont moins élevés que ceux de l'ensemble des autres salariés québécois pour les techniciens et les employés de bureau; cela révèle un potentiel salarial inférieur. Chez les professionnels, la parité est observée.
- ❑ Les maximums normaux de l'administration québécoise sont en retard vis-à-vis de tous les secteurs chez les employés de bureau et face à 10 des 11 secteurs chez les techniciens. Pour les professionnels, les résultats fluctuent selon les secteurs.
- ❑ Les salariés de l'administration québécoise occupent la plupart du temps une position plus avancée dans leur échelle salariale. C'est pourquoi l'administration québécoise affiche souvent une meilleure situation dans la comparaison des salaires que dans celle des maximums normaux.
- ❑ La moitié des salariés du secteur privé rémunérés selon une échelle bénéficient d'un maximum au mérite; cette proportion s'élève à plus de 60 % chez les professionnels. Dans les autres secteurs, ce pourcentage est généralement moins élevé. Les salariés de l'administration québécoise ne bénéficient pas de maximums au mérite.

Comparaison des échelles salariales

	Administration québécoise		Autres salariés québécois			Secteur privé		
	Maximum normal ¹	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle
	\$	%	\$	%	%	\$	%	%
Professionnels	62 144	83,8	63 103	- 1,5*	71,0	66 136	- 6,4	65,0
Techniciens	42 891	87,7	47 275	- 10,2	73,4	48 216	- 12,4	72,8
Employés de bureau	30 613	96,8	35 839	- 17,1	82,5	37 449	- 22,4	74,4

1. Les maximums normaux correspondent à la moyenne de ceux de l'ensemble des emplois utilisables dans la comparaison des échelles.

* Indique la parité des deux secteurs.

AVANTAGES SOCIAUX ET HEURES DE TRAVAIL

Déboursés pour les principaux regroupements d'avantages sociaux et le temps chômé payé (en % du salaire)

	Régime de retraite	Assurances	Temps chômé payé	Total des déboursés
Administration québécoise	4,0	2,3	16,0	35,4
Autres salariés québécois	4,6	4,0	14,1	33,8
Autres salariés québécois syndiqués	6,4	4,1	15,3	37,4
Autres salariés québécois non syndiqués	3,6	4,4	13,7	32,9
Privé	4,1	4,2	13,7	33,0
Privé syndiqué	5,1	4,3	14,4	35,0
Privé non syndiqué	3,5	4,5	13,6	32,8
« Autre public »	7,3	3,7	16,7	39,4
Administration municipale	7,3	4,2	17,3	41,6
« Entreprises publiques »	6,6	3,0	17,1	38,1
Universitaire	3,7	4,1	16,6	35,5
Administration fédérale	10,8	4,2	15,9	41,8

- Déboursés plus élevés dans l'administration québécoise
- Déboursés équivalents (administration québécoise et secteur)
- Déboursés moins élevés dans l'administration québécoise

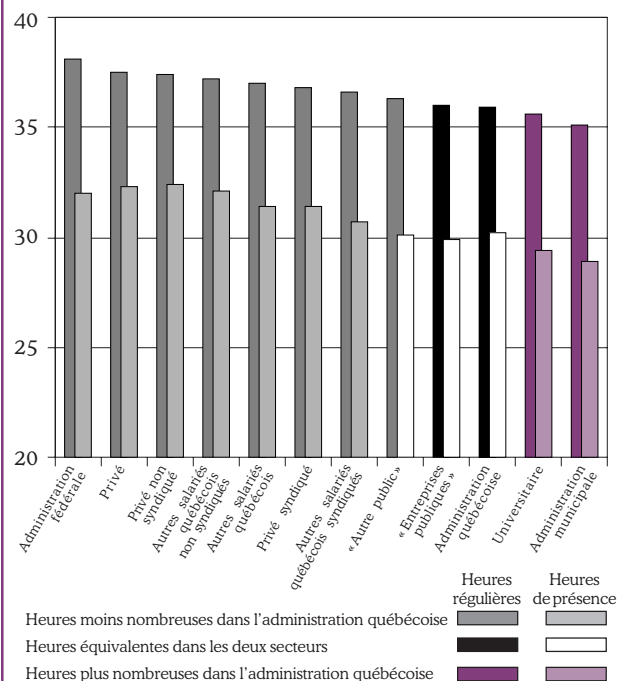
SEMAINE DE TRAVAIL DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE PLUS COURTE QUE CELLE DE L'ENSEMBLE DES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- Les salariés de l'administration québécoise ont une semaine régulière de travail plus courte que celle des employés de l'administration fédérale ainsi que du secteur privé tant syndiqué que non syndiqué. La situation est la même pour les heures de présence au travail.
- C'est dans l'administration fédérale que les heures régulières sont les plus nombreuses alors que la semaine la plus courte est dans l'administration municipale.
- Quant au nombre d'heures de présence au travail, le plus élevé se retrouve dans le secteur privé non syndiqué alors que le plus faible est dans l'administration municipale.

COÛTS TOTAUX SUPÉRIEURS À CEUX DE L'ENSEMBLE DES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- Le total des coûts des avantages sociaux et du temps chômé payé de l'administration québécoise (35,4 % du salaire) est supérieur à celui du secteur privé, mais inférieur à ceux des composantes du secteur « autre public », à l'exception du secteur universitaire avec lequel la parité est observée.
- Le coût des régimes de retraite de l'administration québécoise est inférieur à celui de l'ensemble des autres salariés québécois.
- Pour l'ensemble des régimes d'assurance, l'administration québécoise dépense moins que tous les secteurs comparés, à l'exception du secteur « entreprises publiques » avec lequel les coûts sont à parité.
- Le temps chômé payé coûte plus cher dans l'administration québécoise que chez les autres salariés québécois; le même constat est fait dans la comparaison avec le secteur privé et l'administration fédérale.

Heures hebdomadaires de travail



ÉVOLUTION DE LA COMPARAISON

SITUATION DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE STABLE FACE À L'ENSEMBLE DES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- La situation de l'administration québécoise est demeurée stable entre 2000 et 2001 face à l'ensemble des autres salariés québécois. Ce constat est valable tant pour le salaire que pour la rémunération globale.
- Sur le plan des salaires, la comparaison avec les différents secteurs montre un affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise face à l'administration municipale, ainsi qu'aux secteurs universitaire et « entreprises publiques ».
- La comparaison des écarts de rémunération globale révèle un affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise par rapport à l'administration municipale.
- L'administration québécoise connaît cependant une amélioration de sa situation comparative vis-à-vis de l'administration fédérale, tant pour le salaire que sur le plan de la rémunération globale.

Comparaison des écarts de rémunération de 2000 et 2001, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (en points de %)

	Secteurs					
	ASQ	Privé	Administration municipale	Universitaire	« Entreprises publiques »	Administration fédérale
Salaire						
Écart 2001 - écart 2000	0,7	1,0	- 1,0	- 0,2	- 0,8	0,2
Effet structure ¹	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*	0,0*
Écart rém. 2001 – écart rém. 2000 ²	0,7	1,0	- 1,0	- 0,2	- 0,8	0,2
Rémunération globale						
Écart 2001 – écart 2000	0,7	0,6	- 0,6	- 0,2	0,2	0,2
Effet structure ¹	0,0*	0,0*	0,1	- 0,1	0,0*	0,0*
Écart rém. 2001 – écart rém. 2000 ²	0,7	0,6	- 0,7	- 0,1	0,2	0,2

-  Amélioration de la situation comparative de l'administration québécoise
-  Stabilité de la situation comparative de l'administration québécoise
-  Affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise

* Effet non significatif

1. Effet de la variation de la structure d'effectifs de l'administration québécoise entre 2000 et 2001.
2. Composante principale de la différence des écarts; traduit l'évolution de la rémunération de l'administration québécoise comparativement à celle du marché entre 2000 et 2001.

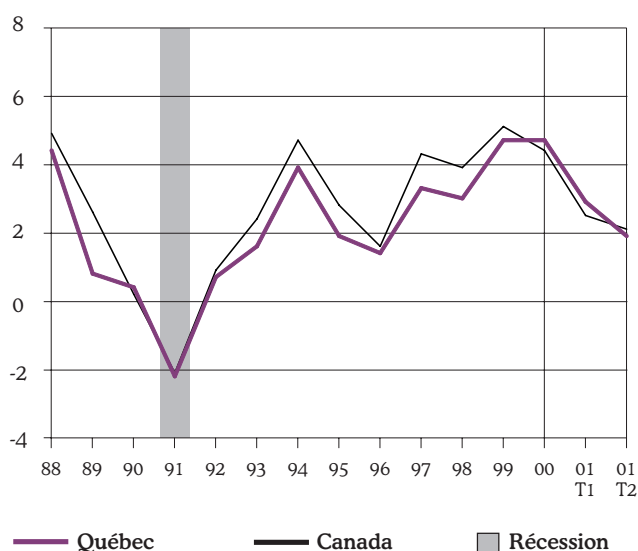
RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

- ❑ Au premier semestre de 2001, le produit intérieur brut (PIB) réel du Québec augmente de 2,4 %, un rythme inférieur à celui de 2000 (4,7 %).
- ❑ Ce sont les investissements qui ralentissent le plus la croissance. Ils augmentent de 0,4 % au cours du premier semestre de 2001, comparativement à 7,8 % pour l'ensemble de l'année 2000.
- ❑ En raison du ralentissement marqué de l'économie américaine et des effets négatifs des attentats du 11 septembre aux États-Unis, les prévisionnistes s'attendent à une progression de l'économie encore faible en 2002.

LES INVESTISSEMENTS FREINENT LA CROISSANCE

- ❑ Élément majeur de la croissance du PIB du Québec en 2000, les investissements n'augmentent que de 0,4 % au premier semestre de 2001. Le ralentissement est dû surtout aux investissements des entreprises en machines et matériel (- 3,4 %). Selon les analystes, après une légère baisse cette année, la croissance des investissements devrait reprendre, quoique faiblement, l'an prochain.
- ❑ La consommation se maintient en 2000, avec une augmentation de 2,9 %. On observe un léger ralentissement en 2001 avec une hausse de 2,4 % au premier semestre. Malgré les diminutions d'impôt en 2000 et en 2001, les analystes s'attendent à un important ralentissement de la croissance de la consommation l'an prochain.
- ❑ Les dépenses publiques devraient augmenter pour une quatrième année de suite en 2001 (1,5 % au premier semestre), mais de nouveau à un rythme inférieur à celui de l'ensemble du PIB.
- ❑ Au premier semestre de 2001, le commerce extérieur ralentit brusquement : les exportations et les importations diminuent alors qu'elles étaient en croissance depuis près de dix ans.

Croissance du PIB réel¹, au Québec et au Canada, de 1988 à 2001² (en %)



1. Au prix du marché, base 1992.

2. Taux de croissance exprimés en fonction des trimestres correspondants de l'année précédente.

Croissance des principaux éléments du PIB¹, au Québec, en 2000, 2001 et prévisions pour 2001 et 2002 (en %)²

	2000	2001		Prévisions
		T1	T2	
Consommation	2,9	2,3	2,5	2001 : 2,0 à 2,1 2002 : 0,5 à 1,6
Investissements privés et publics	7,8	0,7	0,0	2001 : -0,3 2002 : 2,6
Dépenses publiques courantes en biens et services	2,2	1,6	1,4	2001 : 2,2; 2,7 2002 : 1,8; 4,4
Exportations	7,7	-0,5	-5,6	..
Importations	7,4	-5,0	-7,9	..

1. En termes réels.

2. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

.. Données non disponibles.

BAISSE DU DOLLAR ET DES TAUX D'INTÉRÊT

- ❑ La croissance de l'IPC au Québec se situe à 2,4 % en 2000 et à 2,7 % pour les neuf premiers mois de 2001. Pour 2002, les analystes s'attendent à une légère baisse du taux d'inflation.
- ❑ En 2001, la tendance des taux d'intérêt à court terme est à la baisse. Après être passés de 4,7 % en 1999 à 5,5 % en 2000, ils descendent progressivement en 2001 pour atteindre 3,8 % au troisième trimestre.
- ❑ En 1999 et 2000, le dollar canadien se situe à 67,3 cents américains, soit un niveau semblable à celui de 1998. Il descend à 65 cents au cours des neuf premiers mois de 2001. Le dollar est sous forte pression puisqu'il descend jusqu'à 62,7 cents au début de novembre, ce qui constitue un creux historique.
- ❑ Selon les analystes, le taux d'inflation diminuerait en 2002. Quant au taux d'intérêt et au taux de change, les prévisions sont partagées.

Indicateurs monétaires du Québec, en 2000, 2001 et prévisions pour 2001 et 2002

	2000	2001			Prévisions
		T1	T2	T3	
IPC ¹	2,4	2,7	3,3	2,2	2001 : 2,3 à 2,8 2002 : 1,7 à 2,1
Taux d'intérêt (en %, bons du Trésor à trois mois)	5,5	5,0	4,4	3,8	2001 : 2,5 à 4,0 2002 : 3,3 à 4,0
Taux de change (huard en cents américains)	67,3	65,5	64,9	64,7	2001 : 64,1 à 64,8 2002 : 63,6 à 69,0

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente (1992 = 100).

MARCHÉ DU TRAVAIL

RALENTISSEMENT DE LA CRÉATION D'EMPLOIS ET TAUX DE CHÔMAGE STABLE

- ❑ Après une croissance soutenue de 1998 à 2000, la création d'emplois connaît un ralentissement marqué en 2001; après un gain de 80 300 emplois en 2000 (2,4 %), le nombre d'emplois augmente de 30 900 (0,9 %) pour les trois premiers trimestres de 2001.
- ❑ Les travailleurs qui bénéficient le plus de la création d'emplois en 2001 sont ceux âgés de 15 à 24 ans et ceux de 45 à 64 ans. Les femmes obtiennent davantage d'emplois que les hommes.
- ❑ Le taux de chômage passe de 9,3 % en 1999 à 8,4 % en 2000, son plus bas niveau depuis 1975. Au cours des neuf premiers mois de 2001, il est relativement stable, à 8,6 %.
- ❑ Le taux d'emploi progresse de nouveau en 2000 et 2001. Il passe de 57 % en 1999 à 57,9 % en 2000 et à 58 % pour les neuf premiers mois de 2001, le niveau le plus élevé de la période qui s'étend de 1987 à 2000.

Marché du travail au Québec, en 2000, 2001 et prévisions pour 2001 et 2002 (en %)

	2000	2001			Prévisions
		T1	T2	T3	
Emploi ¹	2,4	1,1	0,6	1,1	2001 : 0,9 à 1,1 2002 : -0,6 à 1,0
Population active ¹	1,4	1,3	0,9	1,0	
Taux de chômage	8,4	8,6	8,8	8,3	2001 : 8,6 à 8,7 2002 : 8,8 à 9,5
Taux d'emploi ²	57,9	58,1	57,9	58,1	

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.
2. Nombre de personnes en emploi par rapport à la population de 15 ans et plus.
.. Données non disponibles.

- ❑ Pour 2002, les analystes prévoient un ralentissement de la création d'emplois et une légère hausse du taux de chômage.

GAIN DE POUVOIR D'ACHAT CHEZ LES SALARIÉS SYNDIQUÉS EN 2001

- ❑ La croissance des échelles salariales de l'ensemble des salariés syndiqués québécois indique un gain de pouvoir d'achat en 2001. Ce gain est attribuable aux salariés de l'administration québécoise qui comptent pour 59,4 % de l'ensemble des salariés syndiqués dont la croissance salariale est supérieure au taux d'inflation.
- ❑ C'est uniquement dans l'administration québécoise et le secteur fédéral qu'un gain de pouvoir d'achat est constaté. Les salariés du secteur universitaire maintiennent leur pouvoir d'achat alors que ceux des autres secteurs connaissent des pertes allant de 0,2 % à 0,5 %.

Croissance salariale en vigueur en 2001 pour les salariés syndiqués au Québec¹ (en %)

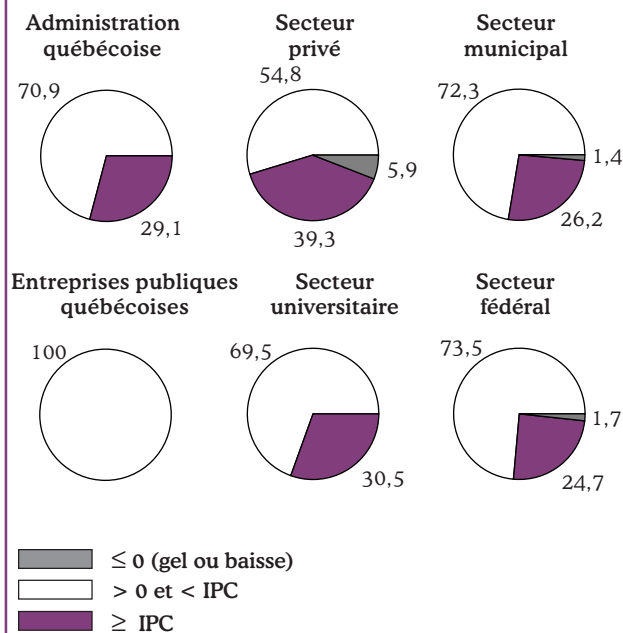
	Nominale	Réelle
Ensemble des salariés québécois syndiqués	2,8	0,1
Administration québécoise	2,9	0,2
Privé	2,5	- 0,2
Municipal ²	2,4	- 0,3
Entreprises publiques québécoises	2,2	- 0,5
Universitaire	2,7	0,0
Fédéral ²	3,1	0,4

1. Données préliminaires : trois premiers trimestres de 2001.
2. Les secteurs municipal et fédéral comprennent les administrations et les entreprises.

AUGMENTATIONS SALARIALES EN GRANDE PARTIE INFÉRIEURES AU TAUX D'INFLATION

- ❑ Dans tous les secteurs étudiés, les augmentations les plus fréquentes se situent entre 0 % et le taux d'inflation. Les proportions de salariés recevant des augmentations salariales à l'intérieur de ces bornes vont de 54,8 % dans le secteur privé à 100 % dans le secteur des entreprises publiques québécoises.
- ❑ Les salariés syndiqués qui subissent un gel ou une baisse de salaire sont peu nombreux (1,6 % de l'ensemble). C'est dans le secteur privé que se retrouvent la plupart des salariés visés par de telles mesures.

Distribution des salariés syndiqués au Québec selon la croissance salariale en vigueur en 2001¹ (en %)



1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données au troisième trimestre de 2001 (données préliminaires).

ENTENTES NOUVELLEMENT SIGNÉES À LA HAUSSE

- ❑ Les dernières ententes signées donnent une indication de l'évolution salariale à venir. Dans l'ensemble, les salariés couverts par des conventions collectives signées au cours des trois premiers trimestres de 2001 bénéficieront d'une augmentation annuelle moyenne de 3,1 % pour la durée de leur convention. Cette hausse est plus élevée que celle offerte dans les ententes de 2000, alors qu'une croissance moyenne de 2,3 % était observée.
- ❑ Les données disponibles permettent d'analyser plus précisément quatre secteurs, soit le privé, le municipal, le fédéral et les entreprises publiques québécoises. Les taux de croissance consentis dans les conventions signées en 2001 sont plus généreux que ceux de 2000 dans le secteur municipal et le secteur fédéral. Dans les deux autres secteurs les taux de croissance consentis sont équivalents pour les deux années.
- ❑ La plupart des salariés autres que ceux de l'administration québécoise couverts par les ententes signées en 2001 (92,5 %) reçoivent des augmentations de salaire égales ou supérieures à 1,5 %. Ce pourcentage est plus élevé que celui observé en 2000 (85 %).

PERSPECTIVES PLUS FAIBLES EN 2002 QU'EN 2001

- ❑ Selon les perspectives salariales établies par l'Institut, les taux d'augmentation salariale moyens projetés pour l'ensemble des salariés québécois seraient de 2,7 % en 2001 et de 2,5 % en 2002.
- ❑ Les salariés québécois syndiqués verraient leur échelle salariale s'accroître de 2,8 % en 2001 et de 2,5 % en 2002.
- ❑ En 2001, parmi les salariés syndiqués, ceux de l'administration québécoise et du secteur fédéral bénéficieraient des hausses les plus élevées (2,9 % et 3,1 % respectivement).
- ❑ Les salariés non syndiqués du secteur privé recevraient des augmentations moyennes à leur échelle salariale légèrement plus élevées que celles de leurs homologues syndiqués.
- ❑ Compte tenu des prévisions d'inflation, l'ensemble des salariés québécois devraient connaître des gains de pouvoir d'achat en 2002.

Perspectives salariales pour 2001 et 2002¹
(en %)

	2001	2002
Ensemble des salariés	2,7	2,5
Syndiqués	2,8	2,5
Administration québécoise	2,9	2,5 ²
Privé	2,5	2,4
Entreprises publiques québécoises	2,2	2,8
Universitaire	2,7	2,6
Municipal	2,4	2,7
Fédéral	3,1	2,8 ³
Non-syndiqués (privé)	2,6 à 2,7	2,4 à 2,7

1. Les perspectives salariales représentent des taux nominaux de croissance.
2. Taux d'augmentation de base applicable du 1^{er} janvier au 30 juin 2002.
3. Ce résultat est basé sur 28,9 % des effectifs potentiellement couverts par la banque (moyenne des cinq dernières années).

« L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part.

Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport de ses constatations. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.

Ce rapport présente les constats de l'ISQ sur la rémunération des salariés. La première partie compare les salaires, les avantages sociaux et la rémunération globale des employés de l'administration québécoise avec ceux des autres salariés québécois des différents secteurs du marché du travail (privé, municipal, « entreprises publiques », universitaire et fédéral). Elle fait également le point sur l'évolution des écarts de rémunération. La deuxième partie présente les tendances salariales pour l'administration québécoise et les divers secteurs de l'économie. Elle étudie le pouvoir d'achat des travailleurs et analyse les contextes économique et du marché du travail dans lesquels évolue la rémunération. De plus, elle rend compte des prévisions économiques et donne les perspectives salariales de l'Institut pour 2001 et 2002.

Avec les informations diffusées dans le cadre de ce rapport, les décideurs du Québec sont assurés de pouvoir compter sur des données et analyses facilitant leur prise de décision en matière de rémunération.

L'édition 2001 du rapport *Rémunération des salariés : état et évolution comparés* est disponible aux Publications du Québec et à l'Institut de la statistique du Québec, au prix de 37,95 \$ plus taxe.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Quatrième trimestre 2001
ISBN 2-550-38380-X
ISBN 2-551-21441-6

© Gouvernement du Québec

Pour tout renseignement concernant le contenu du rapport, s'adresser à :

Direction du travail et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Bureau 400
Montréal (Québec)
H3B 4J8

Téléphone : (514) 876-4384

Télécopieur : (514) 876-1767

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

**Institut
de la statistique**

Québec

